

Intitulé de l'UE	Droit administratif
Section(s)	- (4 ECTS) Bachelier Assistant(e) Social(e) Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Marie HESPEL	50	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Droit des CPAS	25h	Marie HESPEL
Droit des étrangers	25h	Marie HESPEL

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Droit des CPAS : 20h de théorie, 5h d'exercices/laboratoires
Droit des étrangers : 20h de théorie, 5h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Droit des CPAS : Français
Droit des étrangers : Français

Connaissances et compétences préalables
Nihil

Objectifs par rapport aux acquis d'apprentissage programme (AAP) Cette UE contribue au développement de la/des compétence(s) suivante(s)
<ul style="list-style-type: none"> • Etablir une communication professionnelle • Interagir avec son milieu professionnel • Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux • Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés

Acquis d'apprentissage de l'UE:
<p>Expliquer le fonctionnement et la gestion interne d'un CPAS</p> <p>Appliquer la réglementation relative au droit à l'intégration sociale et à l'aide sociale et calculer le montant du revenu d'intégration sociale et de l'aide sociale équivalente</p>

Décrire et illustrer les différentes mesures d'intervention du CPAS et les appliquer en fonction de la situation sociale de chaque bénéficiaire

Décrire les évolutions historiques du droit des étrangers et les débats actuels

Employer, à bon escient, les notions de personne étrangère, demandeur d'asile, réfugié, apatride

Résumer les différents systèmes de protection des personnes étrangères, en vigueur en Belgique

Comparer les institutions ainsi que leur rôle dans la politique d'accueil des étrangers

Appliquer de nombreuses notions juridiques en lien avec la matière, en vue d'une collaboration avec les professionnels du secteur

Contenu de l'AA Droit des CPAS

Partie 1. Le fonctionnement et la gestion du CPAS: Présentation du CPAS, le conseil de l'action sociale, la présidence, le bureau permanent, les comités spéciaux, le comité de concertation, le personnel

Partie 2. Les missions du CPAS : la procédure, le droit à l'intégration sociale, le droit à l'aide sociale, les catégories spécifiques

Contenu de l'AA Droit des étrangers

Chapitre 1. Introduction: les réfugiés dans le monde, en Europe, en Belgique.

Chapitre 2. La nationalité.

Chapitre 3. Les différents systèmes de protection internationale des étrangers

Chapitre 4. Les ressortissants de l'Union européenne et les personnes non-ressortissantes de l'UE : le séjour et le statut social.

Chapitre 5. Les MENA (mineurs étrangers non accompagnés)

Méthodes d'enseignement

Droit des CPAS : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive

Droit des étrangers : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive

Supports

Droit des CPAS : syllabus, notes de cours, notes d'exercices

Droit des étrangers : syllabus, notes de cours, notes d'exercices

Ressources bibliographiques de l'AA Droit des CPAS

Memento des cpas, Kluwer, 2014.

Fonctionnement des cpas, tomes I, II et III, Fédération des cpas/UVCW, 2013.

Guide pour les usagers du CPAS, SPP intégration sociale, septembre 2013.

Ressources bibliographiques de l'AA Droit des étrangers

Le droit des étrangers à l'usage des cpas et des services sociaux, D. Feron, Wolters Kluwer, 2015.

Revue « Droits quotidiens ».

« Le statut administratif des étrangers », Association pour le droit des étrangers asbl, 2009.

Le droit des étrangers à l'usage des cpas et des services sociaux, D. Feron, Wolters Kluwer, 2015.

Évaluations et pondérations	
Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Droit des CPAS : 50% Droit des étrangers : 50%
Langue(s) d'évaluation	Droit des CPAS : Français Droit des étrangers : Français
Méthode d'évaluation de l'AA Droit des CPAS :	
Examen écrit 100%	
Méthode d'évaluation de l'AA Droit des étrangers :	
Examen écrit 100%	

Année académique : **2018 - 2019**